

ASSOCIATION LE PARADIS

CINEMA LUX

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE BUREAU DU 08 DÉCEMBRE 2016 - 19 h 15 – 20 h 15

Présents : Laurie CHEVRIER-VILATTE, Dominique CAREIL, Robert RUDDELL, Jacques AMOEDO, Lucette VALLES, Florent LEMONNIER,
Excusé : Jean-Luc SURGET,

Réunions de bureau

En 2017, elles auront lieu à 19 h 00, chaque 2^o jeudi du mois.
Pour le 1^o trimestre, ce sera donc les 12 janvier, 09 février et 09 mars.

Article Le Républicain

Un article est paru dans le journal local « Le Républicain » au sujet de la 2^o salle. Il semble qu' Eric Boulanger, adhérent de notre association et correspondant dans ce journal, est repris le contenu du message fait par Dominique au sujet de la 2^o salle pour faire cet article.

La communication sur l'évolution du dossier de la 2^o salle devant être fait par la mairie, Dominique a contacté la DGS de la mairie pour l'informer de la situation.

Lorsque la mairie aura fait une réponse, Dominique est chargé de contacter Eric, pour discuter avec lui de cette situation.

Assurance de l'association

Suite à la rencontre entre le président et M. Heurtebize du GAN début de semaine dernière, les membres du bureau décident de retenir le GAN si celui-ci est moins cher que la MAIF pour des prestations identiques, lorsque le devis de la MAIF aura été reçu.

La décision finale se fera par échanges de mails entre les membres du bureau.

Site internet

Robert a rencontré Vo Van Tri pour préparer le projet du site.

Le contrat d'hébergement auprès de OVH doit être renouvelé pour 2017 pour 80 €. Florent propose que l'association prenne le même site d'hébergement que le cinéma à savoir Galilée.

Ciné Ma différence

Robert fait état de la journée nationale CMD le 3-12-16 à Paris :

Organisation CMD Paris:

- Croissance fulgurante: 1 dispositif-8 projections-400 spectateurs en 2005, 47 dispositifs-264 projections-18700 spectateurs en 2016, organisé par CMD Paris = 2,5 ETP dans un bureau de 22m². Nécessite de changer de braquet, de repenser la structure, l'organisation, et les locaux. Réflexion en cours.

Pour les dispositifs locaux:

-Calendrier: fixer les dates un an à l'avance, éviter le matin, 15h ou 15h30 meilleurs créneaux.

- Institutions: Concentrer les efforts sur les ADAPEI et organisations similaires, elles seront nos principales sources de clients. Viser les têtes dirigeantes régionales, puis établir un relais dans chaque établissement. Relancer relancer relancer.

- Communication: mairie, sites internet, affichage au ciné pour recruter bénévoles.

- Observer le protocole CMD: Informer dans l'entrée, bénévoles en place en salle dès l'arrivée du 1er spectateur, petit speech, petit film, bénévoles comme des "stadiers" qui regardent le public.

- Bénévoles: Réfléchir à la formation, utiliser Doodle pour s'inscrire, éviter "l'asso dans l'asso" en encourageant la participation de tout le monde.

En outre, un groupe d'au moins 11 personnes du CHS assisteront à notre séance Ciné-ma Différence du samedi 31 décembre (8 patients et 3 accompagnateurs identifiés à ce jour).

Monuments du cinéma

Florent indique aux membres du bureau que l'organisation des monuments du cinéma (cinéma Lux, château de Cadillac et abbaye de la Sauve Majeure) prévus en septembre 2017, pourrait, à la demande des monuments historiques, être prise en charge par notre association.

Le bureau donne son accord pour cette prise en charge :

- dossier de demande de subvention auprès de la Région
- pour 4 séances en plein air
- pour un budget légèrement inférieur à 10 000 €, pris en charge par la Région
- dossier préparé par Florent

Formations bénévoles

Les membres du bureau souhaitent qu'il y ait une formation dédiée à chaque activité « bénévoles » par chacun des référents concernés. Dominique fait un mail aux trois référents afin que ceux-ci organisent des formations adaptées à chaque poste de bénévolat : accueil, caisse et projection.

Prochaine soirée bénévoles

Elle aura lieu le mardi 10 janvier 2017, afin de démarrer l'année dans de bonnes conditions. Dominique fait un mail d'invitation à tous les bénévoles.

Ordre du jour du prochain CA

- approbation du dernier CA
- bilan CMD
- site internet
- assurance de l'association
- ciné seniors
- projet de festival
- 1° bilan de l'année d'exploitation 2016
- questions diverses

Prochaine réunion de bureau

Elle est fixée comme décidé ci-avant au jeudi 12 janvier 2017 à 19 h 00.

ASSOCIATION LE PARADIS

CINEMA LUX

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE BUREAU DU 18 NOVEMBRE 2016 - 18 h 30 – 19 h 30

Présents : Laurie CHEVRIER-VILATTE, Dominique CAREIL, Robert RUDDELL, Jacques AMOEDO

Excusés : Jean-Luc SURGET, Lucette VALLES, Florent LEMONNIER,

Subvention CNC 2° salle

Lors de la commission du CNC du 17 novembre dernier, celle-ci a décidé d'attribuer à la commune de Cadillac 144 000 € de subvention pour la 2° salle.

Pour la suite des demandes de subventions, une présentation devant une commission chargée d'attribuer la subvention du fonds Leader (fonds européen) aura lieu en janvier 2017.

Assurance de l'association

Un devis a été demandé par Robert auprès du bureau GAN de Cadillac, afin de toiletter le contrat actuel passé avec la MAIF et afin de le comparer au coût du devis demandé par Jean-Luc auprès de la MAIF. Les contrats ont été calculés pour couvrir l'activité des bénévoles, la responsabilité civile du président et sur la base d'un inventaire précis du matériel fait par Florent et évalué à 86 000 €.

Une rencontre est prévue entre le président et M. Heurtebize du GAN début de semaine prochaine, afin d'éclaircir un certain nombre de points.

Une décision par les membres du bureau devra intervenir au plus tard le 09 décembre, lors de la prochaine réunion de bureau, et si possible avant cette date par échanges de mails.

Site internet

Suite à l'appel de candidature auprès des adhérents afin d'avoir un référent qui suive le dossier relatif à la mise en place du site internet, deux adhérents ont répondu favorablement : Vo Van Tri et Jean-Pierre Dudon.

Eu égard à l'ancienneté de Vo Van Tri, le bureau décide de retenir sa candidature et souhaite conserver la candidature de Jean-Pierre pour éventuellement assister Vo Van Tri ou en cas de nécessité de remplacement, à charge pour Vo Van Tri de décider d'une telle nécessité.

Robert est chargé de contacter Vo Van Tri, après que Dominique eut informé ce dernier, ainsi que Jean-Pierre.

Mise à disposition de la salle de cinéma

FORMAREC est un organisme de formation qui organise le vendredi 14 avril 2017 un colloque. Il souhaite qu'il se passe au cinéma Lux, en louant la salle, mais à quelles conditions? (voir mail du 09/11 et celui de Florent en date du 10/11)

Florent indique que la mise à disposition concerne la salle plus les micros et peut être de l'image. Cela signifie du temps occupé pour l'un des salariés : préparation, accueil, micros..

Dominique rappelle que la convention passée entre la mairie et notre association indique à l'article V.1 que la salle est à usage exclusif pour l'activité cinéma, sauf avis express de la commune.

Avant de demander cet avis à la mairie, il faut vérifier les horaires du colloque et définir le coût de la location. Robert se charge de préciser cela avec Florent.

Ensuite la décision du bureau se fera par échanges de mails, afin de ne pas perdre de temps, sachant que les membres présents du bureau sont d'accord sur le fond pour la tenue de ce colloque eu égard à son objet (argument joint).

Si le bureau est d'accord pour cette location, Dominique demandera alors l'accord officiel de la mairie auprès de M. Dréau, adjoint au maire et de Marion Sivert, DGS.

Prochaine soirée bénévoles

Elle pourrait avoir lieu en janvier 2017, afin de démarrer l'année dans de bonnes conditions. Laurie se charge de prévoir une date avec Florent.

Prochaine réunion de bureau

Elle est fixée comme prévue au vendredi 09 décembre à 18 h 30.

ASSOCIATION LE PARADIS

CINEMA LUX

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE BUREAU DU 24 JUIN 2016 - 18 h 30 – 19 h 45

Présents : Laurie CHEVRIER-VILATTE, Dominique CAREIL, Robert RUDDÉLL, Jacques AMOEDO, Florent LEMONNIER

Excusée : Jean-Luc SURGET, Lucette VALLES

Complexe de Langon : demande de recours auprès de la CNAC

- l'ACPG propose de faire faire l'étude d'impact de l'implantation du complexe de Langon sur les cinémas de proximité proches de Langon par HEXACOM spécialiste de la question

- le coût de cette étude serait de 2.400 € à partager entre 4 cinémas (Langon, La Réole, Bazas et Cadillac), soit 600 € chacun

- après discussion, les membres du bureau présents décident d'apporter une aide de 600 € pour cette étude

Avancement dossiers 2° salle

- le CNC s'est réuni le jeudi 23 juin 2016, mais le dossier présenté par la mairie de Cadillac pour la subvention de la 2° salle n'a pas été examiné, car incomplet

- Dominique va contacter rapidement la mairie de Cadillac afin d'organiser une réunion avec l'architecte pour préparer un dossier complet

- si ce dernier part rapidement, il y aurait possibilité de rattrapage, sinon, la prochaine commission se réunit en novembre, donc délai global repoussé d'au moins 6 mois

Site internet

- le bureau décide de demander une assistance auprès de l'ACPG, pour la mise en place de notre nouveau site internet, eu égard au désistement définitif de Jean-Michel.

Forum des associations

- celui de Cadillac est prévu le samedi 03 septembre de 9 h 30 à 17 h 00 sur le parking de la piscine

- celui de Podensac est prévu le samedi 10 septembre

- nous avons prévu d'être présents aux 2 forums

- Laurie se charge de l'organisation de notre présence avec plusieurs bénévoles

Forum « Handicap et structures culturelles »

- il a eu lieu à Mourenx le 23 juin

- notre association était représentée par Robert et Jacques

- à cette occasion, une rencontre très positive a eu lieu avec Mme MORHANGE de l'association national de « ciné ma-différence »

Prochaine réunion de bureau

Elle est fixée comme prévue au vendredi 22 juillet à 18 h 30

ASSOCIATION LE PARADIS

CINEMA LUX

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE BUREAU DU 22 AVRIL 2016 - 18 h 30 – 20 h 30

Présents: Jean-Luc Surget, Laurie Chevrier-Vilatte, Dominique Careil, Lucette Valles, Robert Ruddell.

Excusé: Jacques AMOEDO

Ciné ma-différence

Rencontre avec Madeleine BOVA le 30 mars en présence de Jean-Luc et Laurie.

Après discussion, les membres du bureau décident d'envoyer une lettre de mission à Madeleine BOVA, afin de préciser les règles relatives à l'activité liée au Ciné ma-différence; document préparé par Jean-Luc.

Robert est désigné pour assister Madeleine dans la mise en œuvre de l'activité.

La liste des bénévoles participant à l'accueil des séances ciné ma-différence est faite par Madeleine, mais envoyée, pour intégration dans le tableau des permanences, à Dominique et Laurie.

Publicité au cinéma

Les publicités sont en développement, actuellement 2 à l'écran, mais bientôt un objectif de 4 mn au total.

Site internet

Malgré un certain retard pour sa mise en place, il devrait être opérationnel d'ici quelques semaines.

Procédure caisse

Laurie et Didier mettent à jour actuellement la procédure caisse, qui sera ensuite passée à Florent pour validation.

Salaire directeur

Eu égard au travail de qualité effectué par Florent et du fait de l'absence d'augmentation depuis plusieurs années, les membres du bureau décident de classer Florent, selon la convention collective actuellement applicable, au niveau IV, coefficient AGIRC/ARRCO : 325, échelon 3, filière : directeur, filière technique : régisseur, indice de référence : 414. A partir du 1er avril 2016.

Jean-Luc est chargé de faire un courrier dans ce sens à Florent Lemonnier, directeur.

Ménage

Robert a fait faire 1 devis à l'entreprise actuellement en charge du ménage, d'une part pour le nettoyage des sièges et d'autre part pour avoir une fréquence de 2 fois par semaine au niveau du ménage courant.

Un second devis va être demandé à l'entreprise de Cadillac.

Comparaison des 2 devis à présenter ensuite lors de la prochaine réunion de bureau, pour une prise de décision.

Il est décidé en outre d'acheter un aspirateur type industriel efficace.

Dossier 2° salle

Le dossier de demande de subvention est parti à la CNC, pour présentation à la commission de juin.

Les autres demandes partent en suivant.

Proposition de festival

La proposition suivante de Céline : « créer une commission pour la création du futur festival, à savoir envoyer un mail à tous les adhérents du Paradis afin que, pour ceux que ça intéresse, nous puissions nous réunir au mois de mai au cinéma (avant la prochaine réunion du C.A) et débattre du contenu de ce futur festival. Donc défricher avant le mois de juin » sera discutée lors de la prochaine réunion de bureau en présence de Céline.

Bénévoles

La commission bénévoles s'est réunie (compte-rendu ci-après) :

« COMPTE-RENDU REUNION DU 31 MARS 2016

PRESENTS : Hassan Fadli, Laurie Chevrier et Céline Lapeyronnie

SUJET : Projets concernant les bénévoles

1) Chercher un responsable pour chaque poste (Accueil, Caisse, Projection)

- Ils organiseraient la formation par poste et évalueraient les acquis du nouveau bénévole.
- Ces responsables seraient le lien entre les bénévoles du poste et le bureau
- Ils s'assureraient que les procédures écrites sont à jour

2) Nous proposons une soirée bénévoles régulière par trimestre

3) Il serait sympathique pour que les bénévoles puissent se rencontrer ailleurs qu'au cinéma d'organiser une soirée chez l'un ou chez l'autre (Nous avons pensé à la maison de Lucette et Jean-Luc à Coimères ...) aux beaux jours (rentrée de septembre), avec animation musicale et participation financière de chacun. Un barbecue, par exemple. Le faire à la campagne et surtout en plein air est plus agréable qu'en étant enfermés. A proposer directement sur le site.

4) Lorsque le site Internet sera ouvert à tous, les bénévoles pourront, sur le principe d'une boîte à idées, émettre des avis, des idées nouvelles pour booster la vie associative du cinéma (autres animations entre bénévoles, idées faisant progresser le fonctionnement du cinéma...)

5) Il serait intéressant d'avoir une photo de groupe des bénévoles (devant ou à l'intérieur du cinéma) à afficher derrière la caisse, en y ajoutant le statut d'association à l'attention des spectateurs.

Quelques bénévoles, à tour de rôle, pourraient compléter le nettoyage actuel (petites poubelles à laver régulièrement, arrosage de la plante, aspirateur en salle...) car souvent la propreté laisse à désirer. Il serait bon d'investir dans un aspirateur plus puissant également. »

A étudier lors du prochain bureau.

La prochaine soirée bénévoles est fixée au mardi 24 mai à 19 h 00.

Réunions de bureau et CA

Les réunions auront lieu le vendredi soir à 18 h 30.

Prochaines dates : 27 mai, 24 juin, 22 juillet et 09 septembre 2016.

Le prochain CA est fixé au vendredi 03 juin à 18 h 00 au cinéma LUX, l'ordre du jour étant à fixer.

ASSOCIATION LE PARADIS

CINEMA LUX

COMPTE-RENDU DU BUREAU DU 11 MARS 2016
18 h 30 – 20 h 30

Présents: Jean-Luc Surget, Laurie Chevrier-Vilatte, Dominique Careil, Lucette Valles, Robert Ruddell.

Recrutement

Pour remplacer Nicolas Baudouin, un CDD d'un an va être passé avec Victoria SAUVET à compter du 11 avril 2016.

Publicité au cinéma

Une réunion a eu lieu en mairie de Cadillac avec le maire, Mme LAULAN, 1^o adjointe et commerçante, M. Dréau, adjoint, M. Cardon commerçant et Jean-Luc et Lucette. Les commerçants affichent une grande surprise par rapport au nouveau contrat passé avec la SEP et une grande fureur.

Une nouvelle réunion est prévue au cinéma avec les commerçants, Jean-Luc et Lucette et M. Provost de la SEP afin de discuter de ce nouveau contrat et essayer de trouver des solutions au problème.

Ménage

Robert va faire faire 2 devis à 2 entreprises différentes, d'une part pour le nettoyage des sièges et d'autre part pour avoir une fréquence de 2 fois par semaine au niveau du ménage courant.

AG

Un tableau d'émargement sera à faire remplir à l'entrée du cinéma, pour signature des adhérents présents.

Un budget prévisionnel sera préparé et présenté par Jean-Luc et Florent.

Points divers

La politique salariale sera à étudier par le prochain CA élu.

De même que la place de Cinéma différence au sein de l'association.

Prochaine réunion de bureau après la réunion du nouveau CA issu des élections de l'AG du 19 mars prochain.

ASSOCIATION LE PARADIS
CINEMA LUX

COMPTE-RENDU DU BUREAU
DU 26 FEVRIER 2016
18 h 30 – 21 h

Présents : Jean-Luc Surget, Laurie Chevrier-Vilatte, Dominique Careil, Lucette Valles, Robert Ruddell.

Nouveau site internet

Jean-Michel ROSSIGNOL confirmé comme administrateur du site.
Robert Ruddell comme modérateur.
A présenter au CA du 27 février.

Assemblées générales

Les assemblées générales extraordinaire et ordinaire sont repoussées au samedi 19 mars à 10 h 00 et 10 h 30.
Une convocation va être envoyée par Dominique à chaque membre adhérent par mail pour les 2 réunions, avec les projets de statuts et de règlement intérieur.
Florent invite la mairie de Cadillac, informe la presse, met une affiche, complète le site internet et insère une annonce en début de séance pour l'assemblée générale ordinaire de 10 h 30.

Statuts

Après relecture complète, les statuts sont approuvés.
A présenter au CA du 27/02.

Nouveau site internet

Il est en service et sera à présenter en détail au CA du 27/02.

Prochaine réunion de bureau vendredi 11 mars à 18 h 30 au cinéma LUX.